

K.S./
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT**

D E C R E T

N° D/2008/ __001__ /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN MEMBRE
DU GOUVERNEMENT**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

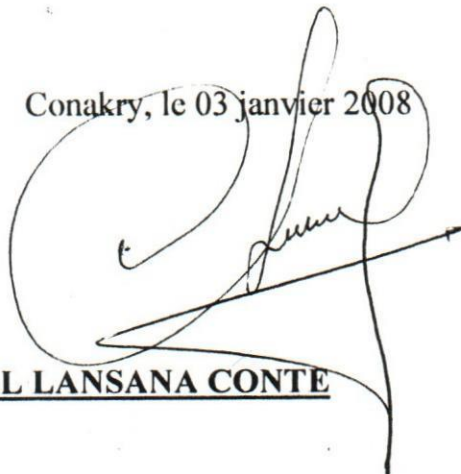
- VU LA Loi Fondamentale ;
VU le Décret N°D/2007/004/PRG/SGG du 31 janvier 2007, portant attributions du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
VU le Décret N°D/2007/012/PRG/SGG du 26 février 2007, portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
VU le Décret N°D/2007/015/PRG/SGG du 14 mars 2007, portant Restructuration du
Du Gouvernement ;
VU le Décret N°D/2007/017/PRG/SGG du 28 mars 2007, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

D E C R E T E,

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Issa CONDE, précédemment Directeur de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP) est nommé Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information en remplacement de Monsieur Justin MOREL Junior.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 03 janvier 2008



GENERAL LANSANA CONTE